Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

**Band:** 59 (1949-1950)

Heft: 1

**Rubrik:** En deux mots

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## EN DEUX MOTS

Du début de septembre à la fin d'octobre, une équipe de collaborateurs de la Croix-Rouge suisse a été occupée, à Coire, à trier et à inventorier les dons qui sont parvenus de toutes les parties de la Suisse pour les victimes de l'incendie de Selva. Le gouvernement cantonal des Grisons décidera ultérieurement de la répartition de ces marchandises, qui représentent environ 18 wagons de chemin de fer.

Dans le courant de septembre, la Croix-Rouge suisse a expédié à plusieurs institutions de bienfaisance d'Italie, d'Allemagne et d'Autriche, ainsi qu'à la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge à Berlin, des vêtements, de la lingerie, des médicaments et des appareils médicaux pour une valeur globale de fr. 40 000.—.

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a tenu une séance le 6 octobre dernier; la Direction, de son côté, s'est réunie le 20 octobre.

La Croix-Rouge suisse contribuera pour un montant de fr. 1500.— à l'instruction de chiens sanitaires.

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a nommé M<sup>lle</sup> Monika Wuest, présidente de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, au poste de directrice de l'école d'infirmières-chefs qui sera prochainement créée à Berne.

M. Théodore Körner, maire de Vienne, a exprimé à la Croix-Rouge suisse, au nom de sa ville, sa reconnaissance pour l'aide qu'elle lui a apportée au cours de ces dernières années. Ses remerciements s'adressaient tout particulièrement aux parrains suisses qui ont pris sous leur protection des enfants viennois.

La Commission du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a voté un crédit de fr. 75 000.— destiné à l'achat de vivres pour les parrainages individuels de Ludwigshafen et Hanovre, ainsi qu'un crédit de fr. 2000.— pour l'acquisition de literie, de matériel de cuisine et de mobilier pour l'installation d'un home d'enfants à Staufen en Brisgau.

Le 9 octobre dernier, le célèbre violoniste Jacques Thibaud a donné un concert avec l'Orchestre de la Suisse romande dirigé par Ernest Ansermet, au bénéfice de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse. Jacques Thibaud fêtait à cette occasion le 50e anniversaire de sa carrière de virtuose. Des enfants réfugiés de Hanovre qui séjournaient au home d'enfants Oberholz, à Wald, sont rentrés chez eux en octobre et ont été remplacés par un nombre égal d'enfants de la même ville, qui feront dans notre pays un séjour de quatre mois. Le home Oberholz est financé et géré par la section de Zurich-Oberland de la Croix-Rouge suisse.

Le D<sup>r</sup> Hans Haug, sous-secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, a représenté notre Croix-Rouge nationale aux séances du Comité exécutif de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, qui ont eu lieu à Genève du 12 au 15 octobre dernier.

Dans le courant du mois d'octobre, le préventorium Sonnalp, à Goldiwil, a accueilli onze enfants réfugiés d'Augsbourg et 13 enfants prétuberculeux de Marseille, tandis que le préventorium de Miralago recevait 30 enfants de Luxembourg et 30 petits Anglais de Coventry et Warwick.

Le cours d'instruction pour les membres des colonnes Croix-Rouge, qui devait avoir lieu à Bâle du 19 au 29 octobre, a dû être renvoyé au 24 octobre, la caserne de Bâle n'ayant pu être libérée pour la date prévue. Le cours s'est terminé le 5 novembre.

Le médecin-chef de la Croix-Rouge suisse s'est entretenu le 28 septembre dernier avec le Comité central de l'Alliance suisse des samaritains. Le 26 octobre, ensuite, une conférence a eu lieu entre des représentants des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse et des membres de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés. Au cours de ces entretiens, le projet d'un arrêté fédéral sur l'aide sanitaire volontaire et l'organisation des formations Croix-Rouge a été discuté.

Dans le courant d'octobre, la Croix-Rouge suisse a expédié quatre wagons de vêtements, représentant un total de 30 tonnes, aux réfugiés en Allemagne. Un wagon a été adressé à la section de Basse-Saxe de la Croix-Rouge allemande et trois wagons à la Croix-Rouge bavaroise.

Le 6 novembre, l'Ecole d'infirmières du Lindenhof a fêté le cinquantième anniversaire de sa fondation. Nous reviendrons sur cette manifestation dans notre prochain numéro.

La Croix-Rouge suisse a l'intention de recevoir dans notre pays des enfants de réfugiés, à condition qu'elle trouve un nombre suffisant de familles disposées à accueillir un de ces enfants pendant trois mois. Elle pense organiser, de décembre 1949 à mars 1950, quatre à six convois de 500 enfants chacun.

On ne demande pas à un malheureux: «De quel pays ou de quelle religion es-tu?»

On lui dit: «Tu souffres, cela suffit, tu m'appartiens, je te soulagerai.»